

NF10667 — TICKET DE CAISSE AVEC DRIVER

Voir la carte de la fonctionnalité : [A classer](#)

Impression des tickets de caisse avec les drivers

NF525 2.3 : ticket de caisse annulé, d'annulation et modifié : mentions

Disponible depuis la version 14.00

En cas de ticket annulé, d'annulation ou modifié, La première ligne du ticket comporte les mentions suivantes :

- Le **ticket de caisse annulé** comporte la mention « *Ce ticket est annulé par le ticket n° [numéro du ticket d'annulation]* »
- Le **ticket de caisse d'annulation** comporte la mention « *Ce ticket annule le ticket n° [numéro du ticket annulé]* »
- Le **ticket de caisse modifié** comporte la mention « *Ce ticket modifie le ticket n° [numéro du ticket modifié]* »